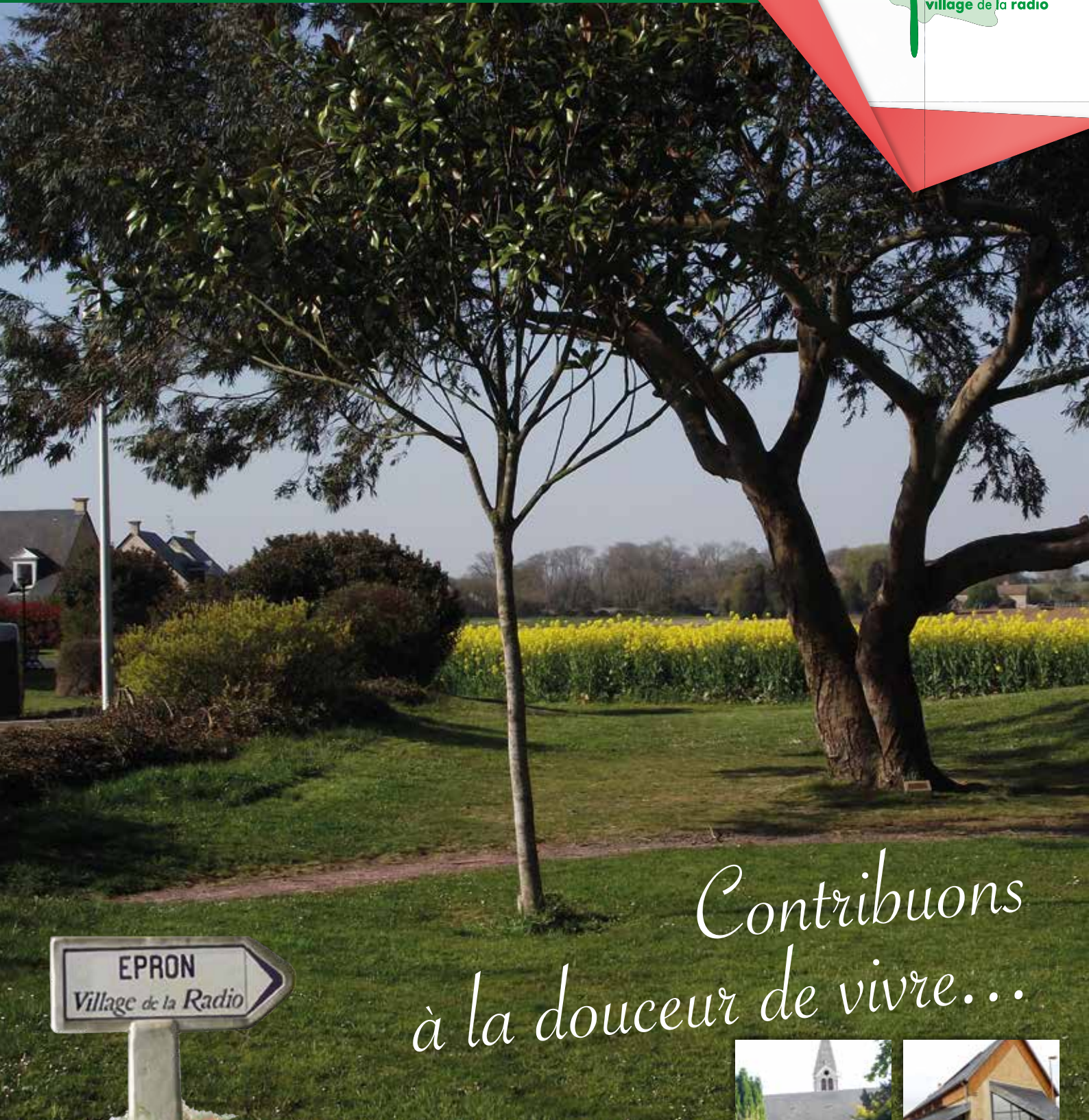


ÉPRON,
DE NOUVEAU SUR LE PODIUM...



*Contribuons
à la douceur de vivre...*

LE *J*OURNAL AVRIL / JUIN 2022
N°456

www.mairie-epron.fr
contact-mairie@epron.fr
02 31 44 51 42



SOMMAIRE

P.02	Infos municipales
P.13	Infos jeunesse
P.16	Infos associatives
P.21	Infos paroisse
P.24	Infos pratiques

L'ÉDITO



BUDGET 2022 : VERS UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT RETROUVÉE

Lors de la séance du lundi 28 février, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le projet de budget 2022. Il s'agit d'un moment important, déterminant, puisqu'il trace les perspectives de la commune pour l'année en cours.

Notre priorité était, depuis 2 ans, de pouvoir dégager une capacité d'autofinancement, c'est-à-dire les moyens nous permettant de réaliser nos projets communaux. La situation financière était depuis cette période dans une impasse occasionnée par la baisse sensible des dotations d'État (environ 60 000 euros par an), des exigences de l'État non compensées (fin des emplois aidés, mise aux normes...etc) et l'impact du COVID (personnels en autorisation spéciale d'absence, représentant une charge de plus de 60 000 euros).

Dès lors, la situation budgétaire nous a imposé de réagir de manière drastique pour permettre de retrouver un budget de fonctionnement excédentaire. Cela nous a conduits en 2021 à revoir les taux d'imposition, ce qui n'avait jamais été fait depuis plus de 25 ans.

En 2021, nous avons pu ainsi avoir un léger excédent de 16 000 euros (3 000 euros espérés) ce qui est encourageant.

Ce résultat est le fruit d'un contrôle rigoureux de nos dépenses et plus particulièrement des ressources humaines. Un travail important de redéploiement, de mobilisation des compétences, de mutualisation et d'optimisation nous a permis de redéfinir les bases de l'organisation communale. Je salue pour ce travail Véronique Toudic, adjointe aux finances et aux ressources humaines, les élus de la commission et Laure Langeard, directrice des services de mairie et son équipe administrative.

La politique mise en œuvre lors de ce dernier exercice, confirmée pour 2022, nous permettra de compter sur une capacité d'autofinancement de 88 266 euros. C'est ce levier qui sera à l'origine du financement de certains projets en cours tels que de la réfection de la salle des fêtes et de la maison des associations.

Ces deux chantiers sont importants au regard du développement de la commune. Nous y portons une attention particulière.

De même, nous avons acté l'attribution de 5 000 euros pour un budget de participation. Ce dernier sera à "votre main". Dans les prochaines semaines, vous pourrez répondre à des appels à projet et après délibération, l'un d'entre eux sera financé par cette ligne budgétaire. Vous le savez, la gestion communale est loin d'être un long fleuve tranquille, les finances demeurent un des aspects les plus impactants. Retrouver une capacité d'autofinancement était notre priorité.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Journal d'Épron.

Votre Maire
Franck GUÉGUÉNIAT

LA SOLIDARITÉ ÉPRONNAISE

Organisée à l'initiative de la commune, de l'association « l'Abeille d'Épron », de la paroisse et avec le concours de nombreuses autres associations épronnaises, la collecte de dons au profit des Ukrainiens est allée au-delà des prévisions. Un grand merci aux organisateurs, bénévoles et donateurs qui ont participé à la super collecte de vêtements, de couvertures et éléments de couchage, de jouets, de fournitures alimentaires et d'hygiène et de produits de soins médicaux. Le volume de ces dons était tellement important que trois véhicules, dont le camion des services techniques, ont été nécessaires pour les transporter vers le lieu de centralisation depuis lequel un camion de 20 tonnes les a pris en charge.

L'AGENDA

AVRIL / JUIN

AVRIL

Élection présidentielle **DIM 10**

Mairie

Élection présidentielle **DIM 24**

Mairie

Conférence sur la souffrance **VEN 29**

au travail

Grange aux Livres

Sport en famille **SAM 30**

Pôle enfance-jeunesse

MAI

Commémoration **DIM 8**

de l'armistice du 8 mai 1945

et inauguration de la stèle

en hommage aux Victimes de

Guerre de l'Audiovisuel

et Reporters en Mission

Amicale des Anciens

Combattants / Mairie

Repas dansant **DIM 15**

Amicale des Anciens

Combattants

Sport en famille **SAM 28**

Pôle enfance-jeunesse

Représentation **SAM 28**

théâtrale «Liko»

Coup de théâtre

JUIN

Courants de la Liberté **DIM 5**

Mairie

Foire aux greniers **LUN 6**

Comité des fêtes / Teriya Ko

Collecte éphémère DEEE **SAM 11**

Comité des fêtes / Teriya Ko

Élections Législatives **DIM 12**

Mairie

Élections Législatives **DIM 19**

Mairie

Promenade des Arts **DIM 19**

Mairie

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2022

1. BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a adopté le compte de gestion de la commune et le compte administratif qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 16 279.42 € et un déficit d'investissement de 132 155.66 €

L'affectation du résultat s'établit comme suit :

- Résultat de l'exercice : + 16 279.42 €
- Résultats antérieurs reportés : + 644 414.04 €
- Résultat à affecter : + 660 693.46 €
- Solde d'exécution d'investissement : + 150 627.08 €
- Restes à réaliser dépenses : 0.00 €
- Restes à réaliser recettes : 0.00 €
- Besoin de financement : 0.00 €
- Affectation en réserve au 1068 : 0.00 €
- Report de fonctionnement au 002 : + 660 693.46 €

Les taxes communales sont inchangées et s'établissent comme suit :

- Taxe Foncière Propriétés Bâties : 54.93 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 42.30 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Les subventions aux associations sont les suivantes :

- Crèche Molécule : 24 000 €
- Association Sportive Épronnoise : 500 €
- Club des Anciens Jeunes : 250 €
- Comité des Fêtes - spectacle de Noël : 2 000 €
- Croix de Guerre : 30 €
- OCCE Ecole groupe scolaire : 3 000 €
- Association des anciens combattants : 250 €
- Association pour la qualité de vie d'Épron : 50 €
- Les familles rurales - RAM : 4 000 €
- APF : 100 €
- SNSM : 100 €
- Le Souvenir Français : 100 € Le montant total des subventions allouées s'élève à 34 380 €.

Le budget primitif 2022 adopté s'équilibre de la manière suivante :

- Dépenses de fonctionnement : 2 035 955 €
- Recettes de fonctionnement : 2 035 955 €
- Dépenses d'investissement : 560 874 €
- Recettes d'investissement : 560 874 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. DÉBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le conseil prend acte des nouvelles dispositions de l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 qui redéfinit la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents fonctionnaires et contractuels de droit public.

La participation financière des employeurs publics, jusqu'à présent facultative, deviendra obligatoire au :

- 1^{er} janvier 2025, pour les contrats de prévoyance. L'aide de l'employeur sera au minimum de 20 % du montant de référence
- 1^{er} janvier 2026 pour les contrats de santé. L'aide de l'employeur sera alors de 50 % minimum d'un montant de référence.

L'ordonnance prévoit l'organisation de débat au sein de chaque organe délibérant. Ce débat porte sur les enjeux : la nature des garanties, le niveau de participation de la collectivité, le calendrier de mise en œuvre...

3. CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LES MISSIONS DE REMPLACEMENT

Le recours au service Remplacement et Missions temporaires pour les collectivités et établissements intervient après signature d'une convention entre le centre de gestion et la collectivité ou établissement. Le terme des conventions était au 31 décembre 2021. Le conseil municipal adopte la convention proposée par le centre de gestion du Calvados à compter du 1^{er} janvier 2022 et pour une durée de 5 années, adoptée à l'unanimité lors de la séance du Conseil d'administration du 6 octobre dernier.

4. AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU GROUPE SCOLAIRE - AJOUT D'UN CO-CONTRACTANT

Le conseil municipal valide l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre. Le cabinet a/LTA propose un 4^e co-traitant, dans le cadre du transfert de l'activité « chantier » de la société a/LTA au profit de la société ELEMENT. La société ELEMENT réalisera les missions DET-VISA-AOR pour une rémunération identique au contrat. Les deux sociétés a/LTA et ELEMENT sont gérées par M. Le Chapelain.

5. AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L'État a mis en place un bonus vélo pour l'achat de vélos à assistance électrique neufs (VAE) pouvant aller jusqu'à 200 euros. Cette aide est conditionnée à l'attribution d'une aide préalable d'une collectivité locale. La communauté urbaine est prête à allouer une aide forfaitaire de 50 euros si la commune attribue également une aide.

Afin de permettre aux Épronnois éligibles à l'aide de l'État d'en profiter, le conseil municipal décide d'adopter un dispositif similaire, qui sera cumulable avec l'aide de l'État et de Caen la mer en attribuant une aide communale forfaitaire de 50 euros pour l'achat d'un VAE neuf. Le budget communal alloué est de 500 euros pour l'année 2022 soit pour 10 dossiers. Il valide le règlement d'attribution joint.

QUESTIONS DIVERSES

Stationnement rue de Lebisey, rue Hubertine Auclert

Monsieur Stéphane Leroyer fait remarquer que le stationnement pose un réel problème dans ces rues. Il est impossible que les élus puissent agir en termes de contravention, même en se limitant à un signalement qui n'aurait pas de suite. Donc la commune fera de la pédagogie, tout en prévenant que la police va passer et sévir dans les prochains jours.

Logiciel de réservation des accès aux tennis

Inscrit au budget 2022.

Le compte-rendu est affiché en mairie. Il est consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-epron.fr

LE BUDGET MUNICIPAL

FOCUS SUR

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

L'an dernier, nous vous informions que la commune ne parvenait plus à dégager un bénéfice de fonctionnement satisfaisant.

La situation financière de la commune s'est nettement améliorée en 2021 pour plusieurs raisons :

- Les économies réalisées sur plusieurs postes de dépenses, en particulier les charges de personnel et les charges à caractère général (les dépenses « quotidiennes »).
- L'effort demandé aux Épronnais quand le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux d'imposition revenant à la commune pour les taxes foncières. (Pour mémoire, ce taux est passé de 49,94% à 54,93% pour les taxes foncières des propriétés bâties et de 38,46% à 42,30% pour les taxes foncières des propriétés non bâties).
- Des recettes fiscales améliorées grâce à l'arrivée des nouveaux habitants dans le quartier de L'Orée du Golf.

Si l'on ne prend pas en considération le fonds de roulement (les économies réalisées au fil du temps par la commune) d'environ 600 000 euros, le budget de fonctionnement de 2021 fait apparaître un bénéfice de pratiquement 16 280 euros.

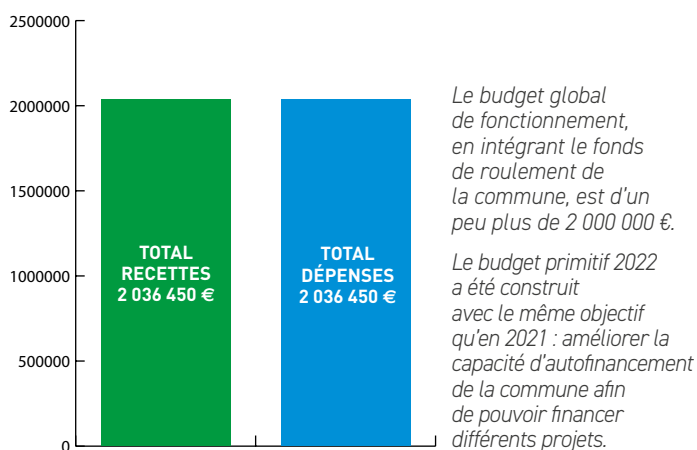
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

En termes de dépenses, en plus du remboursement des emprunts, les dépenses ont, pour l'essentiel, consisté en des frais d'étude pour l'école (pour laquelle nous avons eu une subvention de 108 000 euros en 2020).

La commune est donc sur la bonne voie, il faut continuer à être rigoureux dans la gestion des dépenses. Les difficultés rencontrées étaient passagères et l'amélioration de la situation financière va permettre à la municipalité de lancer un certain nombre de projets dès 2022.



PRÉVISIONNEL 2022 BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Si l'on ne tient pas compte de ce fonds de roulement, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 375 262 € et les dépenses à 1 286 996 €. Cela nous permettra de dégager un excédent de fonctionnement de 88 266 €.

Il s'agit d'une prévision a minima car, comme toujours, le budget est construit de manière prudente, c'est-à-dire en minimisant les recettes et en maximisant les dépenses.

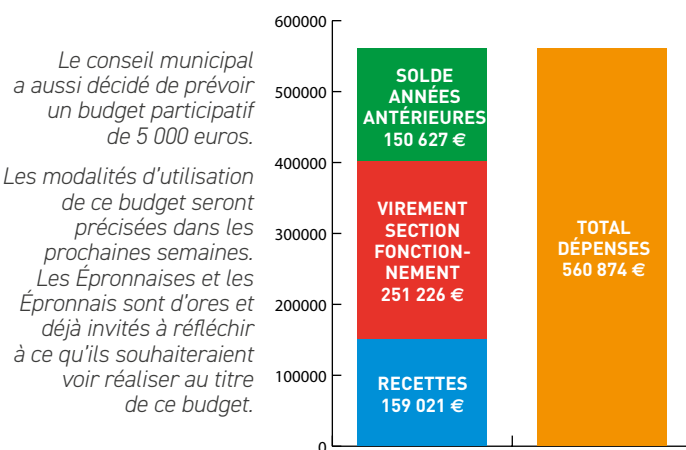
*Capacité d'autofinancement

PRÉVISIONNEL 2022 BUDGET D'INVESTISSEMENT

Au titre des investissements, le projet d'extension de l'école est pour le moment en attente puisque lors de l'appel d'offres un certain nombre de lots sont restés infructueux. Le projet est en train d'être remanié mais ne commencera pas avant 2023.

Le conseil municipal a décidé de débiter plusieurs projets d'investissement :

- La rénovation de la maison des associations qui accueillera le nouvel Espace de Vie Sociale. Ces travaux seront en partie subventionnés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).
- La rénovation de la salle des fêtes et de la mairie. Plusieurs demandes de subventions sont en cours.



LE CCAS

ATELIERS SÉNIORS

Dans le cadre de ses actions collectives de prévention, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Caen Couronne, service du département du Calvados, organise plusieurs actions à ÉPRON auprès des séniors, suite à une étude des besoins menée en 2020 : « **Le Bien Être & la Gestion du Stress** » animé par une sophrologue, pour présenter le cycle du sommeil, ses perturbateurs et comment en prendre soin (éviter les insomnies, les nuits trop courtes, s'écouter, etc). Relaxation et exercices de respiration seront proposés aux séniors.

Rencontres à la salle des fêtes d'Épron

BIEN ÊTRE & GESTION DU STRESS (prévention sur la thématique du sommeil)

**Jeudi 7 avril 2022
de 14h00 à 16h00**

Conférence sur le sommeil et comment en prendre soin, animée par une sophrologue
Nombre de participants : 40 maxi

**Jeudi 14 avril 2022
de 14h00 à 15h30**

Atelier découverte de la sophrologie
Nombre de participants : 10 séniors maxi

**GRATUIT, sur inscription auprès du CLIC :
02 59 22 40 20 ou cliccaencouronne@calvados.fr**

LES GESTES QUI SAUVENT (prévention sur la thématique du sommeil)

**Les jeudis 9 et 16 juin
2022 de 9h00 à 12h30
à la salle des fêtes
(à l'arrière de la Mairie),
Rue de l'Église
14610 ÉPRON**

Protégez, alertez, secourez !

L'ASEPT Normandie vous convie à deux demi-journées de sensibilisation et d'initiation pour vous former aux gestes qui sauvent, en compagnie d'un pompier professionnel.

**GRATUIT, places limitées, port du masque et pass vaccinal selon consignes sanitaires sur inscription auprès du CLIC :
02 59 22 40 20 ou cliccaencouronne@calvados.fr**



COLIS DE NOËL

Les colis de Noël et les cartes de Noël réalisées par les enfants de l'école ont été très appréciés par les bénéficiaires qui n'ont pas manqué de remercier les membres du CCAS pour leur geste.

HOMMAGE

La commission lecture du journal d'Épron exprime une pensée particulière à l'attention de Yolande Vincent, qui nous a quitté en fin d'année 2021. Elle avait apporté son concours à la rédaction du journal, toujours avec entrain et bonne humeur, et cela pendant plusieurs années.

REMERCIEMENTS

Madame Reine Pannier et ses filles, Claire et Magali adressent tous leurs remerciements pour les messages et témoignages de sympathie reçus en raison du décès de Monsieur Alfred Pannier le 1^{er} février 2022.

Alain RICHARD, ses enfants, petits-enfants et toute sa famille, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Solange (Pâquerette), remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs dons se sont associées à leur peine dans ces moments difficiles, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

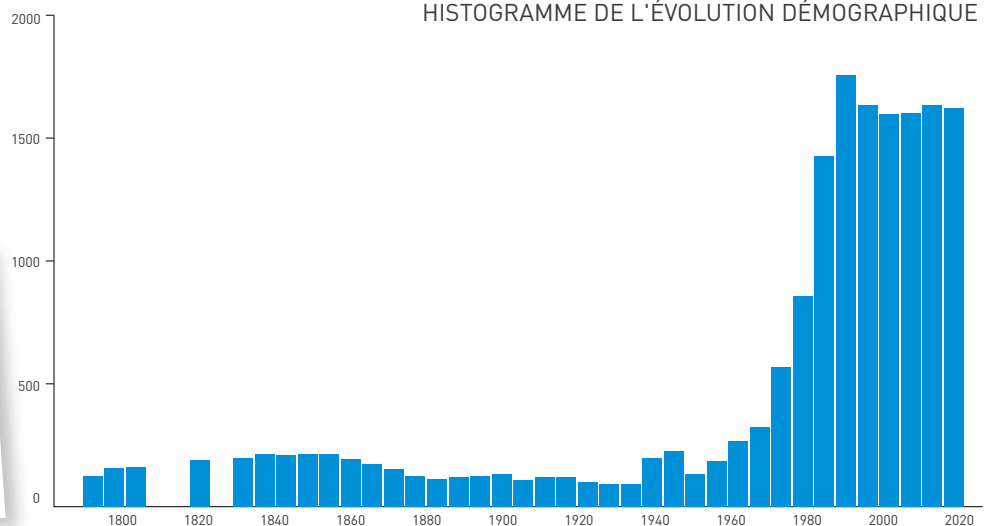
VIVRE À ÉPRON

Pour la 2^{ème} année consécutive, Épron se trouve sur le podium des « Villes et Villages où il fait bon vivre », dans la catégorie des communes de moins de 2 000 habitants. Soyons satisfaits de ce classement, défini par quelques 184 critères techniques et environnementaux, et attribué par des organismes totalement indépendants.

Le classement de notre commune est aussi en lien avec sa situation géographique exceptionnelle et les services importants offerts à la population. En effet, de petit village, maraîcher et en périphérie de la grande ville voisine de Caen, Épron est devenu au fil du temps un village de plus en plus convoité et habité si l'on en juge par les statistiques produites par l'Insee. Cette évolution permanente depuis les années 1970-1980 est très certainement justifiée.



HISTOGRAMME DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee



Bien évidemment, il y a eu la période de la guerre 39-45, pendant laquelle le village fut presque entièrement détruit, puis vint le « Village de la Radio » qui a permis le lancement de la reconstruction, puis du développement progressif de notre commune.

Ce développement s'est réalisé par des étapes successives de constructions groupées par quartiers présentant des architectures différentes et adaptées aux règles de confort et d'équipements des époques concernées. Les nouveaux résidents sont venus très souvent, pour des raisons qui existent toujours, bien qu'elles aient un peu évolué au fil du temps :

► Parce que Épron était une petite commune rurale, calme, un peu éloignée de la grande ville. Aujourd'hui c'est parce que la commune reste en périphérie de Caen, qui s'est également agrandi, et qu'elle offre des possibilités de communication facilitées.

- Parce que Épron permet un accès facile à la côte.
- Parce que, et cela semble être un facteur non négligeable, les habitants s'y sentent bien et y restent souvent très, très longtemps.
- Parce que l'on y trouve des espaces verts, fleuris.

Pour ces différentes raisons, les municipalités successives ont donc pris les options de concevoir des secteurs d'habitations conformes aux modes et règles des différentes époques de construction et répondant aux besoins de nouveaux résidents en termes de transports, de conditions de vie, et bien entendu en équipements techniques adaptés. Dans les mêmes temps il a été nécessaire de créer les services attendus et souhaités par les habitants, anciens et nouveaux.



Parmi ces services notons la réorganisation de l'école avec une cantine, puis l'actuel restaurant scolaire, la crèche, la médiathèque, le gymnase, sans oublier l'intégration des moyens de communication adaptés. Épron a été l'un des premiers sites locaux à être équipé de la fibre optique. A ces différentes adaptations techniques, s'est ajoutée l'évolution de certaines associations permettant des activités variées accessibles des plus jeunes aux plus anciens.

Cette démarche est même allée jusqu'à la construction d'un EHPAD qui a ouvert ses portes il y a maintenant 7 ans.

Les deux derniers grands projets d'évolution de la commune initialisés, en 2012 pour la ZAC de « l'Orée du Golf » et en 2013 pour le cœur de bourg « Parc Gardenii », avancent selon le planning établi sur plusieurs années et permettront une évolution progressive de la population.

Le projet de « L'Orée du Golf » a été conçu pour répondre, non seulement à un besoin de création de logements, mais aussi et surtout pour permettre une réponse à cette demande dans un environnement préservant l'esprit d'espaces verts et de respect des attentes écologiques, tout en conservant les commodités nécessaires. C'est le label « EcoQuartier ».

Si l'on peut résumer quelques avis entendus de la part de nouveaux arrivés, il ressort que :

- Épron est un bon compromis pour des familles souhaitant quitter le centre-ville de Caen, sans trop s'en éloigner.
- Les logements sont appréciés pour leur conformité aux normes d'isolation, ce qui permet de ne pas trop chauffer en journée.
- L'endroit est apprécié pour sa proximité avec des espaces verts – les rizières- et la possibilité de faire des balades dans l'environnement très proche.

Ce projet se poursuit en conservant les mêmes objectifs, avec bien évidemment l'arrivée de commerces, ce qui semble assez attendu.

Mais n'oublions surtout pas que ce projet est également concerné par une phase de développement d'activités, essentiellement

tertiaires. Si elles sont aujourd'hui principalement implantées dans le bâtiment « Lumière », elles s'étendront très prochainement dans l'ensemble de la ZAC, en cours de réalisation. Ces activités permettent, pour certaines personnes, d'avoir un accès rapide à leur lieu de travail, et c'est loin d'être négligeable !

Le projet dit « Cœur de bourg Gardenii » est dans sa phase finale puisque 2 bâtiments sont terminés. On peut d'ailleurs constater que les logements se remplissent très rapidement, ce qui semble être, là encore, une réponse à un besoin de s'établir dans un environnement répondant aux attentes actuelles décrites précédemment.

Le dernier immeuble, géré en tant qu'habitat social sera disponible dans les jours à venir.

La particularité de cet ensemble est de se situer au centre d'un environnement déjà existant et de s'intégrer pleinement dans la vie du village, avec la proximité de l'école, de la médiathèque, et dans la tranquillité de ce cœur de bourg.



URBANISME

LES PROCÉDURES SE DÉMATÉRIALISENT

Permis de construire et autorisation d'urbanisme

Vous êtes propriétaire ou locataire et vous souhaitez effectuer des travaux chez vous. Dans ce cas, et selon la nature de vos projets, il vous faudra déposer à la Mairie une demande d'autorisation ou une déclaration.

Les principales autorisations sont :

- La déclaration préalable
- Le permis de construire
- Le permis d'aménager
- Le permis de démolir

En pratique, vous serez essentiellement concerné par les 2 demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

Déclaration préalable, dans quel cas ?

- Création d'une surface de plancher de moins de 40 m² (abri de jardin, piscine...) Toutefois, entre 20 et 40 m², un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà du seuil de 150 m²,
- Modification du volume du bâtiment entraînant le percement (ouverture de fenêtre...) ou l'agrandissement d'un mur extérieur,
- Modification de l'aspect extérieur du bâtiment (façade, toiture, ravalement de façade, clôture...)
- Changement de la destination du bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.
- Division de terrain sans aménagement de voie ou d'équipements communs propres au lotissement.

Permis de construire dans quel cas ?

- Création d'une surface de plancher de plus de 40 m²,
- Modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation),

ATTENTION

- Ne jamais commencer des travaux sans autorisation ou déclaration.
- L'affichage visible et lisible du domaine public de votre autorisation ou déclaration est obligatoire sur le terrain.
- Toute autorisation d'urbanisme peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai réglementaire de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.
- Des sanctions réglementaires sont prévues en cas de défaut d'autorisation et d'affichage.

Pour plus d'informations ou pour télécharger des formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme, vous pouvez vous rendre sur le site officiel de l'administration française :

<http://vosdroits.service-public.fr/N319.xhtml>



Pour rappel, vous avez maintenant la possibilité de faire un dépôt en ligne de votre demande d'autorisation d'urbanisme en vous rendant sur le site web de la commune Rubrique Urbanisme - Le Plan local d'urbanisme sur le lien du guichet unique pour tout dépôt dématérialisé : <http://www.mairie-epron.fr/fr/p.l.u-ou-plan-local-d-urbanisme-gc139.html>

COLLECTE DEEEE

Collectes éphémères des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)

En complément de l'accueil possible tout au long de l'année dans les déchèteries, Caen la mer propose annuellement une collecte à domicile. Celle-ci aura lieu à Épron :

Samedi 11 juin de 9h à 12h30 - Esplanade des Libérateurs.

Cette collecte se fera en partenariat avec la COOP 5 pour cent, laquelle assurera la valorisation et le recyclage de nombreux matériels récoltés





J'ALLUME MA RUE

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2021 et après une réunion publique en visioconférence en date du 26 janvier 2022, il a été décidé, à titre expérimental, de couper l'éclairage public de minuit à 5h 30. Décision motivée, d'abord par un souci d'économies importantes dans un contexte de hausses du coût des énergies (+ de 30%) mais aussi de préservation de la biodiversité.

Cette coupure est effective depuis le mardi 15 mars 2022 à 00H00.

A titre expérimental (5 mois) et en partenariat avec le SDEC (Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados), la moitié des candélabres de la commune pourront, si nécessaire, être rallumés pendant cette période via votre smartphone et une connexion (gratuite) sur le site «j'allume ma rue». <https://www.jallume.fr/> Vous prendrez donc la main sur l'éclairage public selon le quartier dans lequel vous vous trouvez et qui est concerné par ce test.

Sur ce site internet, vous êtes géolocalisé et en cliquant sur la « petite ampoule », la rue où vous vous situez s'allumera pour 6 mn.

Trois zones sont concernées : Les Gymnotes, les Ruettes et le secteur Mairie (Voir cartes sur : <http://mairie-epron.fr/fr/news/j-allume-ma-rue-a313.html..>)

Cette expérimentation, totalement prise en charge par le SDEC, va permettre de tester la compatibilité et la fiabilité de ses équipements, notamment les plus anciens (les lampes sodium haute pression), avec l'utilisation du système « J'allume ma rue ». Selon le résultat constaté, le SDEC validera ou non l'extension de ce système aux communes du Calvados qui désireront s'en équiper.

En cas de problème grave (incendie, accident, etc..) dans la commune sur ce créneau d'extinction, la commune pourra être rallumée.

QUALITÉ DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Agissons pour l'environnement et la qualité de vie...

La qualité de vie dans sa commune et le plaisir de pouvoir se promener et vivre dans un environnement et des espaces verts propres et agréables sont à n'en pas douter le souhait de tous les Épronnois. Alors merci à chacun d'entre nous de veiller au maintien du calme et de la propreté des espaces publics.

Cela tient souvent à de petites choses qui si l'on n'y prête pas attention régulièrement peuvent devenir assez envahissantes et peut-être parfois coûteuses pour la collectivité.

Merci aux propriétaires de chiens :

- De veiller à ramasser les déjections lors des promenades quotidiennes. C'est simple et cela contribue à la bonne acceptation, par tous, de cet animal de compagnie. De plus rappelons que le défaut de ramassage peut être verbalisé.
- De ne pas les laisser aboyer trop longtemps, surtout le soir, afin de ne pas gêner le voisinage. C'est le moindre respect pour la tranquillité de l'ensemble des habitants, et cela peut éviter un rejet systématique de la population canine.

Mais cela tient également à d'autres petits gestes quotidiens tels que jeter un papier ou un mégot dans la rue, ... Soyons vigilants pour tous ces petits gestes qui, s'ils sont

dérangeants sur le coup, peuvent parfois avoir un impact durable pour l'environnement.

Dans un autre registre l'attention pour l'environnement peut également se traduire par :

- La préférence d'une circulation à pied ou à vélo dans les rues de la commune, voire un peu au-delà. C'est d'ailleurs dans ce but que se développent les pistes cyclables nous permettant de rejoindre le centre de Caen, mais également le bord de mer. Et c'est également pour cela que la Mairie a opté pour l'attribution d'une prime de 50€ (sous condition) aux futurs acquéreurs d'un vélo à assistance électrique (voir les détails sur www.epron.fr)
- L'attention à apporter, par les utilisateurs de trottinettes, pour les stationner dans les aires spécialement réservées. Cela évite, une certaine pollution visuelle, mais surtout quelques risques d'accident.

➤ ...

Merci pour votre vigilance et votre contribution.



TOUT Pousse À ÉPRON

Le dimanche 20 mars fut l'occasion pour la municipalité d'organiser une manifestation festive à l'attention de ses habitants, dans le cadre du nouvel « EcoQuartier » qui se met en place dans la commune.

Il s'agissait non seulement d'accueillir les nombreux habitants épronnois installés depuis ces deux dernières années, l'accueil 2020 ayant été annulé en raison du contexte sanitaire, mais aussi de mettre à l'honneur les six bébés nés à Épron en 2021 en plantant le traditionnel « arbre des enfants ». Cette année, il s'agit d'un saule crevette qui vient prendre racine dans les rizières du nouveau quartier.

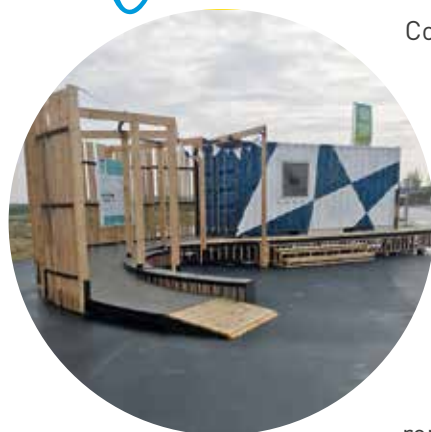


Et puisque nouveau quartier il y a, la fête entendait également activer la nouvelle place centrale.

L'après-midi s'est voulue festive, conviviale et fantasque ! Tout a poussé à Épron : les enfants, les gens, les rencontres, les animations et les spectacles ! Les partenaires et les organisateurs : la Mairie, le CME et les associations épronnoises, mais aussi Normandie Aménagement et le WIP étaient en fête. Les fabuleux « fabuleurs » nous ont fait rêver avec leurs bulles géantes, le kiosque a trouvé son nom : la Virgule, les enfants du Conseil Municipal ont quant à eux de tester les connaissances des Épronnois sur leur village. 3 BD étaient à gagner.



LA VIRGULE



Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs semaines, un ensemble composé d'un container et d'une structure en bois en forme d'arc de cercle, avec plan incliné équipé d'un banc et recouvert de toile est installée du côté de l'Orée du Golf, sur ce qui deviendra prochainement la place centrale.

Désormais, elle s'appelle « La Virgule ». Ce nom, proposé par Mme Le Collonier et M. Gilbert, résulte du tirage au sort qui avait été proposé par la mairie, en janvier dernier.

Cette « Virgule » permettra de pouvoir exposer quelques vues des nouveaux aménagements, des photos choisies de notre village, ou de bien d'autres sujets. Et bien évidemment de se retrouver simplement pour discuter, échanger, faire des rencontres avec les associations communales, ...

LA GRANGE AUX LIVRES



LECTURE À L'ÉCOLE

Le 27 janvier 2022 de 14h à 16h, dans le cadre du concours national des petits champions de la lecture, une première phase locale a eu lieu à la médiathèque d'Épron. Les 26 élèves de CM2 ont présenté une lecture à voix haute d'un extrait de roman devant un jury composé de madame Véronique Lelion, bibliothécaire, monsieur François Busnel, membre du Conseil Municipal et de madame Brigitte Mondet.

Mélissa Robinet a remporté cette première phase du concours. Félicitations Mélissa !

Elle s'est donc qualifiée pour la phase départementale qui aura lieu le mercredi 30 mars et le samedi 2 avril à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville. On est de tout cœur avec toi Mélissa !

Les CM2 et Séverine, la maitresse

SOIRÉE ANIMÉE PAR DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION - LES PEST - (PATIENTES EXPERTES DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL),

Initialement prévue le 4 mars, mais décalée pour cause de Covid.

Des femmes travaillant dans des domaines différents et très impliquées dans leurs fonctions respectives ont été mises sur la touche. Après avoir vécu un « burn out » et de longues périodes de mal être au travail, elles ont raconté leurs épreuves dans le livre.

Elles viennent parler et débattre autour de cette souffrance au travail.



Vendredi 29 avril 2022 - 20h00 La Grange aux Livres

UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE : UN « CAFÉ-LECTURE À VOIX HAUTE »

La nouvelle formule d'intervention à la Grange aux Livres sous forme de « café-lecture », samedi 26 février, fut un franc succès. Le public, assez nombreux, était tout ouïe pour partager les quelques lectures, très locales, « bien d'cheu nous », faites par les auteurs eux-mêmes, venus de la Suisse Normande et ravis, eux aussi, de retrouver un peu de lien et de cordialité après cette longue période de confinement.

Ces lectures partagées et ponctuées d'extraits musicaux, faites autour d'un café/collation, ont permis de bons moments d'échanges et le plaisir de retrouvailles.

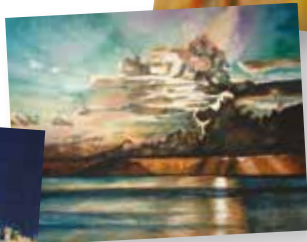
A quand la prochaine ?

Les extraits des textes lus sont dans les ouvrages suivants :
Tiroirs à histoires 2 – En passant par la Roche d'Oëtre
Tiroirs à histoires 3 – Secrets d'armoires



LES ARTISTES ÉPRONNAIS EXPOSENT À LA GRANGE AUX LIVRES :

Comme prévu la Grange aux Livres ouvre ses portes aux artistes épronnois pour l'exposition de quelques-unes de leurs œuvres, pendant une période définie.



Tableaux Elisabeth JAMES



L'HEURE DU CONTE ÉVOLUE : DES CONTES POUR LES PETITS ET UN CAFÉ POUR LES GRANDS !



Tout le monde trouve son compte à la médiathèque ! A partir du prochain rendez-vous, l'heure du conte évolue :

- A l'étage Céline propose une lecture aux enfants.
- Au rez-de-chaussée Noémie accueille les parents pour un moment détente que nous définirons ensemble : « café littéraire », « café pédagogique » ou petit « répit parental » ? Tout est possible et Véronique saura trouver les pépites dont vous avez besoin à la Grange aux Livres.
- Parents et enfants se retrouvent à la fin pour un petit atelier partagé.

QUELQUES NOUVEAUTÉS POUR TOUS LES ABONNÉS, AMATEURS DE LECTURE

➤ «Le Grand Monde» de Pierre Lemaitre

Dans ce nouveau roman, l'auteur s'attaque aux Trente Glorieuses dans une saga familiale époustouflante qui nous transporte de Beyrouth à Saïgon, en passant par Paris.



➤ «Paris - Briançon» de Philippe Besson

Rien ne relie les passagers montés à bord du train de nuit n° 5789. Ils sont une dizaine à nouer des liens, laissant l'intimité et la confiance naître, les mots s'échanger et les secrets aussi. Un roman au suspense redoutable.



➤ «La Jeune femme et la mer» de Catherine Meurisse (BD)

«La Jeune femme et la mer» est un récit initiatique qui questionne sur la place de l'Homme dans la nature, laquelle ne sait pas prendre la pose.



➤ «Monsieur SNOW» de Myra-Belle (BD Jeunesse)

Dans son jardin cet hiver, l'auteure a sculpté un sublime cheval de neige. Mais c'est d'un vrai animal dont elle rêve. Un matin, des traces de sabots apparaissent tout autour de son nouvel ami...



➤ «Connemara» de Nicolas Mathieu

Hélène approche des quarante ans, deux filles, un beau mariage et un poste à responsabilité. L'heure des bilans pour celle à qui tout semble avoir réussi. C'est sans compter ses humeurs noires qui la harcèlent et prennent source.



Et également d'autres ouvrages passionnants :

➤ «La bibliothèque de minuit» de Matt Haig

➤ «Le dernier Léopard» de Marx (Livre enfants)

DES ARTS EN PLEIN AIR... ET À TOUT ÂGE



Le printemps est décidément une saison importante à Épron, tout y pousse même les artistes et les œuvres d'arts qui viendront ponctuer vos rues à l'occasion de la Promenade des Arts qui se tiendra le 19 juin prochain.

INFOS JEUNESSE

LE GOÛTER C'EST SACRÉ !



Mme Troude Tighilet animera un débat conférence pour les parents le samedi 30 avril à 14h00 autour de la question du goûter. Entre plaisir et délire, comment conjuguer réconfort et nutrition ?

Au-delà de son expertise, notre nutritionniste locale vous apportera trucs, astuces et recettes pour améliorer le sacré goûter !

Les enfants pourront être gardés par les animateurs et les familles se retrouveront avant le départ pour une mise en application autour « du goûter parfait » !

Entrée libre, réservation conseillée le nombre de places et le goûter étant limités.

CONSEIL D'ÉCOLE C'ÉTAIT LE 22 MARS!

Conseil d'école : retour à la normale !

Ce mardi 22 mars 2022, s'est tenu le conseil d'école. Ce dernier avait lieu en présentiel et était marqué par le retour à la normale. Un retour à la liberté apprécié par tous, par les enseignants, les personnels périscolaires et surtout par les enfants ! Quand les enfants sont heureux, les parents le sont aussi ! Ces derniers ont souligné le travail collaboratif et enjoué des équipes scolaires et périscolaire.

Avec les allègements du protocole, la limitation du brassage n'est plus obligatoire et le masque non plus. Ce trimestre est donc marqué par le retour des sourires et des projets !

On notera particulièrement le départ au mois de juin, en classe de plein air à Point d'Ouille, des élèves de CE1-CE2 et CM2 de mesdames Régnier et Lemerre ou encore la traversée de la baie Mont Saint Michel pour les CE2-CM1 de Mme Lavanda mais aussi le retour de la kermesse le 25 juin prochain avec l'école, l'APEE et le pôle jeunesse.

C'EST LE PRINTEMPS :

LA SAISON VIKING AU CENTRE DE LOISIRS

On se prépare pour les vacances au centre de loisirs ...

L'accueil sera ouvert du 11 au 22 avril pendant les vacances de Printemps. On poursuit notre voyage. Après le Canada, cap sur les territoires Vikings... Au programme création d'objets : bijoux, armure... mais aussi des jeux extérieurs et intérieurs avec des découvertes sportives ou encore des ateliers cuisine.

Les étudiants de l'ESITC se joindront à nous pour partager leurs compétences de

bâtitisseurs et une sortie à Ornavik est déjà prévue. Mais les animateurs vikings sont mystérieux et gardent quelques surprises pour les vacances.

Si vous souhaitez que votre enfant monte sur le drakkar et fasse le voyage avec nous, vous pouvez l'inscrire directement via votre espace famille ou en nous envoyant un mail à :

accueil-loisirs@epron.fr



CAP SUR LES VACANCES D'ÉTÉ !

Le centre de loisirs sera ouvert tout l'été, du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août. Les enfants sont accueillis dès 3 ans et jusqu'à 12 ans de 8h à 18h30 et dès 7h30, sur inscription.

Notre équipe d'animation travaille actuellement sur les programmes d'activités, ils seront communiqués dès que possible. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent, via votre espace famille ou par mail.



Nos séjours en camping sont prêts ! Vous pouvez vous inscrire en ligne à partir du 9 avril 2022 mais vous pouvez aussi venir vous renseigner et vous inscrire directement auprès de Solène, le 6 avril dans le hall du restaurant scolaire de 14h à 18h.

Vous avez une question sur l'organisation, les tarifs (tarifs modulés selon le QF), les inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour toute information contacter :

Tel : 02 31 94 43 68 ou Mail : accueil-loisirs@epron.fr

DES NOUVELLES POUR NOS PRÉADOS/ADOS



Après une brève coupure due au contexte sanitaire, les soirées ados ont repris depuis le 4 mars avec la soirée ciné /pizza.

36 cinévores de 11 à 15 ans étaient présents



Les prochaines dates à retenir sont :

- le 1^{er} avril avec une soirée surprise
- le 29 avril pour une soirée sportive
- le 17 juin avec une soirée à la plage.

Nous accueillons les jeunes de 18h30 à 22h, dans la limite des places disponibles.

Pendant les vacances de Printemps, un stage est proposé par Charly du 12 au 15 avril, sur inscription uniquement. Les renseignements sont à prendre auprès de Solène ou de Charly, par mail : accueil-loisirs@epron.fr ou par téléphone : 02.31.94.43.68. Acquiescement de la cotisation annuelle obligatoire (sur facture) pour pouvoir participer à toutes les activités proposées.

LE RELAIS PETITE ENFANCE EST DE RETOUR À ÉPRON

Après de longs mois sous le signe du covid, les recommandations sanitaires drastiques dans le domaine de la petite enfance ont fait émerger la nécessité d'un changement de lieu pour accueillir le public du Relais Petite Enfance Arc-en-ciel (anciennement R.A.M.).

C'est ainsi que le jeudi 17 mars dernier, enfants, assistantes maternelles et animatrice du Relais se sont enfin retrouvés dans la salle d'accueil périscolaire au sein de l'école. Pour l'occasion, le lieu a été adapté et réaménagé grâce à l'aide efficace du personnel des services techniques et de Noémie BLAIS, coordinatrice du Pôle Jeunesse.

Quelle joie de pouvoir enfin profiter ensemble de ces temps collectifs, véritables sources de liens porteurs de socialisation pour les enfants, de professionnalisation et de soutien pour les assistantes maternelles.

Sylvie, assistante maternelle présente à l'occasion de cette reprise, témoigne : « Je suis ravie que les rencontres du Relais reprennent. L'endroit est facilement accessible en poussette. La salle est lumineuse et suffisamment spacieuse pour accueillir les enfants. Je remercie la commune pour cette mise à disposition que les enfants ont bien apprécié ».

Une fois le temps des retrouvailles passé et les repères pris dans ce nouvel espace, petits et grands pourront savourer à nouveau régulièrement le plaisir de se retrouver pour jouer, explorer, expérimenter, raconter, se ressourcer et prendre plaisir à partager.

Contact et renseignements : Maude LE GALL, Educatrice de Jeunes Enfants
Relais Petite Enfance Arc-en-ciel - 02.31.97.43.29 - rpe.arcenciel@famillesrurales.org



SPORT EN FAMILLE !

ÇA BOUGE TOUJOURS À ÉPRON

GRATUIT POUR TOUS

Activités de la forme : Sport en famille

à Épron **VENEZ EN FAMILLE !!!**

RESERVATION CONSEILLÉE

Samedi 26 mars
Vendredi 29 avril
Samedi 28 mai

Tenue de sport + bouteille d'eau exigées

De 9h30 à 10h30

1 parent et son enfant âgé de 3 à 15 ans :

Séance de 45min :

Séance de motricité, coordination et de relais parents/enfants

Informations et inscriptions :
accueil: loisirs@epron.fr
OU
02.31.44.51.42

ATELIER GRATUIT

CALENDRIER DES SAMEDIS SPORTIFS

Samedi 26 mars	Motricité et coordination
Vendredi 29 avril	Découverte du tchouckball
Samedi 28 mai	Sports collectifs

Les samedis sportifs de Charly reviennent !

Animations gratuites, réservations conseillées à accueil-loisirs@epron.fr / 02.31.94.43.68

La crèche Molécule, késako ?

Créée à l'initiative de parents travaillant au GANIL, la crèche Molécule existe depuis 1988. En 2006, la crèche et ses petits habitants ont déménagé dans des locaux neufs à Épron.

La crèche Molécule d'Épron accueille les d'enfants âgés de 10 semaines jusqu'à la veille de leurs 6 ans. Nous accueillons actuellement une vingtaine d'enfants. Chaque jour, l'équipe pédagogique œuvre au bien-être de chaque enfant dans son individualité et au bien-être de la vie en collectivité !

La crèche parentale, kifékoï ?

Il s'agit d'une structure associative où les parents sont partie prenante de la vie et de l'organisation de l'établissement. Certains d'entre eux sont regroupés bénévolement et forment le bureau, d'autres participent quotidiennement au fonctionnement de la crèche en apportant leur savoir-faire ou un peu de leur temps (faire des courses, mettre à jour le site internet, rencontrer les acteurs de la petite enfance, etc.).

La vie au sein de la structure est assurée par une équipe pédagogique constituée de salariés qualifiés (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, etc.) encadrés par un responsable technique diplômé.

Cette collaboration parents/professionnels constitue une richesse doublée d'une formidable expérience. Si la crèche est avant tout un lieu d'accueil pour les jeunes enfants, elle offre aussi un espace de convivialité pour les parents, des occasions de rencontres particulièrement intéressantes.

Et en septembre 2022 ?

Une nouvelle commission d'attribution aura lieu en avril, donc n'hésitez pas à nous contacter si une place vous intéresse à la rentrée 2022 !

À noter que pour les Épronnois, l'accueil occasionnel ou régulier est possible et vos dossiers sont prioritaires.



Comité des fêtes et Teriya Ko

Après deux années d'absence pour cause de pandémie, la traditionnelle foire aux greniers d'Épron, co organisée par le comité des fêtes d'Épron et l'association Teriya Ko aura lieu le **lundi de Pentecôte : le 6 juin 2022**.

Lieu : Complexe sportif et rues adjacentes
(Chemin de fer, Mésanges, rue des Champs)

Tarif : 4 € du mètre linéaire

Ouverture le matin dès 6h pour les exposants, clôture à 17h.

Renseignements et réservation obligatoire au : 06 11 03 85 07 à **partir du 1^{er} mai 2022**.

Préciser lors de la réservation le nombre de mètres souhaités et si présence d'un véhicule, en indiquer sa longueur.

Buvette et restauration sur place.





LAS GEMELAS

Enfin el Aceite de Olivo ecologico ! **Oleozufre** est de retour !

Ces deux dernières années ont bien malheureusement été difficiles pour nos relations et échanges avec notre ville jumelle de Zufre. Mais les échanges ont pu reprendre récemment et espérons que de nouveaux projets puissent se réaliser. Le premier d'entre eux, après cette longue période d'interruption et suite aux demandes reçues de nombreux consommateurs, grands amateurs de ce produit venant de chez nos amis Zufreños, est de renouveler l'opération « Huile d'Olive de Zufre », initialisée voilà déjà plusieurs années. C'est maintenant devenu une habitude, mais ... une bonne habitude !

Nous attendons donc vos nombreuses commandes.

N'hésitez pas, pour cela c'est facile, il vous suffit, au choix :

- d'envoyer un mail à : las-gemelas@wanadoo.fr en indiquant : Nom, Prénom, Adresse , N° de Tel, Quantité désirée (unité 1 litre, Prix : 10 €)
- de déposer votre commande, avec les mêmes indications, à la mairie d'Épron, à l'attention de l'association Las Gemelas.

Date limite pour le dépôt de vos commandes : 30 Avril 2022. N'attendez pas !!



COUP DE THÉÂTRE ASSOCIATION

Venez nombreux à notre représentation ! Après deux longues années d'absence la troupe de théâtre d'Épron revient avec une toute nouvelle pièce « Liko »!

Une comédie pour toute la famille ! Prenez note : ce sera le samedi 28 mai 2022 à 20h30 dans la salle des fêtes d'Épron !

LE CAJE

LE CLUB DES ANCIENS JEUNES

Pour les rendez-vous à venir, le CAJE :

Organise 2 voyages :

- **Du 8 au 14 mai**, départ d'Épron-Les Côtes d'Armor dans un hôtel à Argoat-Guerledan en pension complète au prix de 874 € par personne, excursions incluses. Il reste quelques places, n'hésitez pas à nous rejoindre.
- **Du 17 au 24 septembre**, départ d'Épron- voyage en Albanie dans un hôtel 5 étoiles en pension complète au prix de 1 275 € par personne, excursions incluses. Il reste quelques places, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous propose des sorties :

- **Le 6 avril à 10h15**, visite du Zénith, puis repas chez Marini. Le nombre de participants est limité à 22 (participation 14 €).
- **En juin** (date à déterminer), visite de l'Abbaye aux Hommes puis repas chez Marini.
- **Chaque premier jeudi du mois**, le club vous propose une sortie pédestre. Rendez-vous à 9h30 sur le parking du gymnase.
- **Préparez vos boules de pétanque, l'activité va bientôt démarrer**



Un grand merci pour votre générosité à l'occasion de la collecte de dons du 5 mars en faveur du peuple ukrainien.

Il est possible d'adhérer au CAJE (15 €) à tout moment de l'année : Vous avez plus de 60 ans et vous êtes tenté ? Prenez contact !

Jean-louis Letellier, président : 06 48 06 40 70
E-mail : anciens.jeunes-epron@laposte.net
Courrier : CAJE - Mairie 14610 Épron



L'AMICALE

DES ANCIENS COMBATTANTS



Les dernières nouvelles concernant le conflit en Ukraine, nous replongent dans les années sombres de notre histoire. La France, comme à son habitude, se mobilise et les Épronnais ne sont pas les derniers ! Un énorme élan de solidarité, le 5 mars dernier, a permis de recueillir de très nombreux dons qui ont été transportés jusqu'à la frontière, coté Roumanie.

Restons unis !

CALENDRIER DES PROCHAINES ACTIONS AUXQUELLES PARTICIPE L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche 8 mai à partir de 15h00	Commémoration de l'Armistice 1939/1945, avec la présence de la Préparation Militaire Marine Rendez-vous au Monument aux Morts pour la cérémonie. Cette cérémonie sera suivie de l'inauguration de la stèle installée devant la mairie en l'honneur des Victimes de Guerre de l'Audiovisuel et Reporters en Mission. La municipalité offrira le verre de l'amitié à l'issu des cérémonies.
Dimanche 15 mai à partir de 12h30	Repas dansant à la salle des fêtes
Dimanche 10 juillet à partir de 11h00	Commémoration de la Libération d'Épron Rendez-vous au Monument aux Morts pour la cérémonie. Un vin d'honneur sera offert, ensuite, à la salle des fêtes.

Le **M**ARATHON DE LA LIBERTÉ

REVIENT !!

La 35^{ème} édition de cette épreuve aura lieu le dimanche 5 juin 2022, et comme habituellement elle traversera notre commune avant d'arriver au Parc des expositions de Caen. Une rencontre préalable, avec tous les bénévoles, sera proposée prochainement afin de répondre aux demandes d'organisation. Merci à tous ceux qui souhaitent participer au bon déroulement de cet événement de se faire connaître en appelant la mairie (**02 31 44 51 42** ou par mail : contact-mairie@epron.fr), afin de pouvoir être présent lors de la réunion préparatoire.



L'ÂGE JUDO

QUELQUES DE NOS CHAMPIONS ÉPRONNAIS :

Adam Guillouet a remporté le championnat inter -départemental chez les moins de 73 kg. Il s'est qualifié pour le championnat de France par équipes juniors avec l'Alliance Manche Judo et a décroché une belle médaille de bronze au championnat de Normandie juniors. *(Photo 1)*

Marina Le Mezec s'est qualifiée pour le championnat de France par équipes juniors avec l'Alliance Manche Judo. Elle a décroché le titre de championne de Normandie en moins de 52 kg ce qui la qualifie pour le championnat de France. *(Photo 2)*

Nino Bisson a terminé 3^{ème} à l'Open de Vendée. *(Photo 3)*

Quelques jeunes du club ont participé à l'itinéraire des Champions à Mondeville avec des membres de l'équipe de France. Superbe après-midi en présence de grands champions. *(Photo 4)*



TOURNOI D'ÉPRON

Samedi 19 mars après deux années d'interruption forcée, le Challenge de la ville d'Épron s'est déroulé sous une nouvelle forme.

Les plus petits ont été accueillis le matin pour une animation avec des ateliers. Une première dans la région. 140 enfants issus de 13 clubs ont ainsi participé sur 3 créneaux d'une heure aux 5 ateliers proposés.

A en voir les sourires, ce fut un réel moment de convivialité et de plaisir pour tous.

Une expérience qui sera assurément renouvelée l'année prochaine.

L'après-midi, place à la compétition pour les pré-poussins et poussins. Environ 200 enfants ont répondu présent.

Merci aux enfants et aux parents de leur présence. Merci aux jeunes et moins jeunes arbitres et encadrants de la matinée. Merci aux coaches et aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette belle journée.

Merci à la ville d'Épron pour le soutien technique et logistique.



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA QUALITÉ DE VIE

L'assemblée générale 2020/2021 qui s'est déroulée le jeudi 27 janvier 2022 a permis d'aborder un bon nombre de sujets tels que :

Circulation dans la commune :

- Vitesse 30 km/h, contrôle, signalisation, information,
- Limitation de vitesse sur la RD7, nuisance sonore des motos...
- Carrefour de Jardiland à revoir.

Stationnement :

- Clarification juridique, exploitation du travail fait précédemment avec Xavier Dosseur, information.

Transports :

- Nouvelle ligne de bus n°7,
- Le tram : suivi de l'extension,
- Les pistes cyclables, entretien + respect du sens de circulation sur la RD7.

Entretien et fleurissement de la commune :

- Entretien des haies débordantes sur les trottoirs.
- Information et communication des adhérents :
- Bulletin municipal + Citykomi + mail + flyers pour actions spéciales.

Notre bureau compte deux nouveaux responsables :

- M. Thierry VERDONCK : quartier de Lébisey / l'Orée du bois.
- M. Etienne REMILLY : quartier Éole.

Le compte-rendu complet de l'AG 2020/2021 peut-être demandé auprès de l'association, par mail ou courrier.

Pour toutes remarques,
questions ou suggestions :

Jacques HAMEAU

11 rue des Glycines - 14610 Épron

Tél : 02 31 44 50 20 ou 07 87 06 46 11

E-mail : j.hameau@orange.fr

UN PEU D' HISTOIRE ÉPRON AUX XIX^{ÈME} SIÈCLE



A partir du 22 août 1847, le journal Le Ménestrel publia un feuilleton en 4 épisodes intitulé « Les quarante-cinq flûtes du curé d'Épron », écrit par Gaston Desmares.

LES QUARANTE-CINQ FLUTES DU CURÉ D'ÉPRON.

Avant la révolution de 89, au petit village d'Anelles, situé sur les bords de la Manche, vivait une honnête famille peu aisée, mais connue pour son extrême probité et son dévouement courageux lors des naufrages qui affligent quelquefois la côte. Le père, la mère et deux enfants composaient la maison de Jacques Bonissant, le maître cordier. Etienne, l'aîné des deux fils, était un gros réjoui qui atteignait sa seizième année. Fort lié avec son curé, le père Jacques rêvait pour son fils de hautes destinées, ni plus ni moins que la succession spirituelle du bon prêtre, la

Ce roman feuilleton raconte comment un jeune futur curé, épris de musique, fit la rencontre d'un contrebandier qui se rappela à son bon souvenir tous les ans, à la date anniversaire de leur rencontre par un geste que vous pourrez découvrir vous-même.

Les quatre épisodes de cette histoire rocambolesque sont accessibles sur le site web de la commune.

www.epron.fr





LE SYNODE MONDIAL

Le Vatican souhaite repenser l'exercice du pouvoir dans l'Église et bâtir « l'Église synodale » et fraternelle « impliquant la participation de tous ». Une « voie royale », prône le Pape, offrant à chacun la possibilité « d'être écouté ».

L'heure n'est pas à la révolution ni à la « démocratie, basée sur le principe de la majorité ». Il s'agit d'élaborer un nouveau mode d'existence, basé sur « la responsabilité partagée ». En donnant la parole « aux laïcs, aux jeunes, aux femmes, aux exclus et aux marginalisés ». En apprenant à « composer » avec d'autres « communautés de croyants, d'autres religions, des organisations de la société civile, des mouvements populaires... »

Cette réflexion mondiale concrète est aussi un « chemin ensemble » [d'où le mot qui vient du grec «synode»].

En pratique, dans chaque diocèse du monde, et ici en particulier dans le Calvados, des centaines de groupes se réunissent une ou plusieurs fois pour échanger sur les thèmes proposés comme : l'écoute, cheminer ensemble, la coresponsabilité, décider, dialoguer avec le monde d'aujourd'hui, dialoguer avec les autres confessions chrétiennes, célébrer...

Dans le Calvados, une synthèse des quelques 3 500 personnes qui ont exprimé leur avis est en cours de rédaction. Elle sera envoyée à Rome avec les synthèses de tous les pays. Suite de la démarche : un grand rassemblement en 2023 à Rome pour étudier les réponses et pour que les évêques réunis autour du Pape s'en inspirent ! À suivre donc...

UKRAINE

Partout dans le monde, chrétiens et non chrétiens répondent à l'appel à l'aide des peuples en guerre. À Épron, une grande mobilisation a eu lieu pour rassembler les dons. Notre paroisse a pris naturellement sa part et s'est jointe à l'église orthodoxe dans cette action.



Toutes les infos de la paroisse
sur : <https://bayeuxlisieux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniverville/>
ou sur le panneau situé au fond de l'église.

Les prochaines messes
à Épron auront lieu :

Samedi 9 avril à 18h30
Rameaux

Jeudi 14 avril à 19h
Jeudi saint

Vendredi 15 avril à 19h (Ste Claire)
Vendredi Saint

Samedi 16 avril à 21h (St André)
Veillée pascale

Dimanche 17 avril à 11h (St Julien)
Pâques

Samedi 23 avril à 18h30

Samedi 7 mai à 18h30

Samedi 21 mai à 18h30

Mercredi 25 mai à 18h30
Ascension

Samedi 4 juin à 18h30
Pentecôte

Samedi 18 juin à 18h30

Samedi 2 juillet à 18h30

- **Chaque lundi**, prière des Laudes à 8h à l'église St Ursin.
- **Chaque mardi**, messe à 18h.
- **Chaque samedi**, messe dominicale à 18h30.
- **Pendant tout l'été** : poursuite des célébrations un samedi sur deux à Épron.



Père Jean-Claude M'Bra



Monseigneur Jacques Habert

LE GRILL S'INVITE CHEZ VOUS
 Tous les jours, profitez de nos plats et boissons à emporter

BUFFALO GRILL CAEN
 9 RUE DU PROFESSEUR J. ROUSSELOT
 14000 CAEN
 BUFFACAEN@ORANGE.FR
 06 75 77 27 34

Jardiland

Route de Douvres

NOUVEAU

- Toiletage
- Fleuristerie

EPRON

OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO

Prestam
GARAGE de la BIJUDE
 MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
 Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30

Parti d'habilitation de la BiJUde - 54 rue du Hâ - 14112 BÉVILLE-BEUVILLE
 ☎ : 02 31 43 90 23 ☎ : 02 31 47 91 34

HAMEAU DE LA BIJUDE
 14112 BÉVILLE-BEUVILLE

La FERME DU VILLAGE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 19H30 (SAUF LE SAMEDI À 19H00)

Tél. 02 52 45 97 38
 E-mail : contact@lafermeduvilleage.fr
 www.lafermeduvilleage.fr

Venez faire votre marché !

Fruits - Légumes - Boucherie - Charcuterie - Crèmerie - Volailles
 Fruits Secs - Pain Bio - Fleurs - Snacking et jus... locaux !

Coiffure - Féminin / Masculin

O' Jo - Ly

Tél : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouvertures :
 Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

Maison

PLESSIS-LEMERRE

Services funéraires

CAEN
 109, rue Saint-Jean
 02 31 15 00 06
 n°habilitation : 20-14-0111

VILLERS-BOCAGE
 5 rue Richard Lenoir
 02 31 77 01 16
 n°habilitation : 18-14-0094



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

MARINI

Acqua & Farine
 TRATTORIA

La boulangerie « Marini » a ouvert ses portes à ÉPRON le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire « Maison » à partir de matières premières sélectionnées. C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises. Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. « MARINI » fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille. Toute l'équipe, composée de 20 professionnels qualifiés, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits. Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir de bon beurre AOP, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

Boulangerie Marini
 2 rue Hubertine Auclert à Épron.
 Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.
 Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr

Offre

Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza.
 Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi, sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.

Brin de Marguerite
entretien et création
de jardins
devis gratuits

Téléphone
06 50 96 64 85

14 320 Feugueroles-Bully

Création - Entretien - Entretien - Abattage - Petite maçonnerie

*Aujourd'hui,
une fleur*

ERICK BOYER
FLEURISTE

02 31 94 01 01

36, Rue Edmond Bellin
LION-SUR-MER

[f](#) [i](#)

CHRISTIAN LEPELEY
plomberie chauffage assainissement
terrassement démolition

11 chemin du mesnil
14920 Mathieu

christian.lepeley@bbox.fr 02.31.44.30.80

Imprimerie **Le BRUN**

Une vision experte
à votre service pour imprimer
tous vos supports de communication,
vos documents administratifs
et tous vos projets "sur-mesure".

Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN
Tél. 02 31 29 34 00 - contact@imprimerielebrun.fr
www.imprimerielebrun.fr

TAXI ÉPRON

Toutes distances sur réservation
(aéroport, gare, shopping...)

07.85.36.69.18 06.77.57.63.54
taxiepron@gmail.com

HÂLTE AUX GUÊPES 14

Destruction nids de guêpes, frelons,
frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97
halteauxgupes14@gmail.com

7j/7

EPRON

À 5 minutes de chez vous

Depuis plus de 150 ans
(selon les organisateurs, 8 ans selon la police)

**Fruits et légumes
d'ici et d'ailleurs
Viandes régionales
Épicerie
Vins et bières de producteurs**

Mangez sain, mangez du coin !

**Marché couvert et traiteur
100% produits frais**

+ de 4000 références pour vos achats alimentaires

du Lundi au Samedi de 10h00 à 19h30

148 rue Léon Foucault - Z.I. de la sphère - Hérouville
02 31 43 51 38

VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard
14610 Épron
Tél. : 02 31 44 51 42
Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : contact-mairie@epron.fr
www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l' élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture de la mairie :
les samedis 16 & 30 avril,
7 & 28 mai et 4 juin 2022

INFOS POSTE

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert : du lundi au samedi de 9h00 à 12h15

Levée du courrier du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h30
Tél. 3631

R.A.M. "ARC-EN-CIEL"

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Espace Ardena
Place Le Clos Maulier
14280 St-Germain-la-Blanche-Herbe

Tél. : 02 31 97 43 29
ram.arcenciel@famillesrurales.org

Accueil sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

24 rue de l'Église - 14610 Épron
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h - 19h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h

COMMISSARIAT DE POLICE

10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 CAEN
Tél. : 02 31 29 22 22 - ou le 17

BALAYAGE MUNICIPAL

- Mardi 19 avril
- Lundi 23 mai
- Mardi 14 juin

INFOS COLLECTE

Semaine normale :

- Bacs verts le vendredi
- Bacs gris le vendredi
- Bacs jaunes le jeudi (semaines paires)

Merci de les sortir la veille du ramassage.
Semaine avec jours fériés : Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

ENCOMBRANTS

- Ramassage le **7 avril 2022**
- Ramassage sur appel au 02 31 304 304
Tarif unique 10 € / collecte
- Dépôt à la déchetterie
Déchetterie la plus proche :
Bretteville-sur-Odon
Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine

Ouverte du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00
Rue des Hauts de Beaulieu

D.E.E.

DÉCHETS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES

- Samedi le 11 juin de 9h00 à 12h30
(Gymnase - Esplanade des libérateurs)

Santé



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Stéphane Batard
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 47 50 13
www.doctolib.fr

Marie-Laure De Bruyn
Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 47 54 89
www.ubiclib.fr

MÉDECIN NUTRITIONNISTE

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Stéphanie Harel-Lorée
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 91 29 77

MÉDECIN VASCULAIRE

Béranger Monthé-Mouna
Angiologie - Phlébologie
- Lasers
4 rue Hubertine Auclert
Tel : 02 61 92 08 41

INFIRMIERS

Thierry Dochler
et Rodolphe Le Rouvillois
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Céline Maheut
- Sonia Moussay
- Audrey Baloche

Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

PÉDICURE PODOLOGUE

Dorothee Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

ORTHOPHONISTE

Valérie Michardière
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

PSYCHOLOGUES

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 47 50 20

Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

HYPNOSE ERICKSONNIENNE

Béatrice Palis
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Sigrig Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

ORTHOPTISTE

Xavier Lelièvre
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 73 30 66 82
lelievre.orthoptiste@gmail.com

SOPHROLOGUE

Francesca Bocq
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 67 84 30 96
www.leffet-sophro.fr

CENTRE DENTAIRE CAEN - ÉPRON

Chirurgien - dentiste
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 61 79 03 20

DENTISTE

Fabrice Auvray
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
Rue Olympe de Gouges
Tél. : 02 31 53 30 55

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67